

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011




Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- Identificateur de produit
- Nom du produit: PUR Floorline Komp. B
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur
- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Dold AG
Lack- und Farbenfabrik
Hertistrasse 4
CH-8304 Wallisellen
Telefon: +41 44 877 48 48
Telefax: +41 44 877 48 62
E-Mail: info@dold.ch
- Service chargé des renseignements: Labor
- Numéro d'appel d'urgence:
+41 44 877 48 48
Toxikologisches Zentrum, Zürich
+41 44 251 51 51, oder 145 (nur Schweiz)

* 2 Identification des dangers

- Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE
 -  Xn; Nocif
R20: Nocif par inhalation.
 -  Xi; Irritant
R37: Irritant pour les voies respiratoires.
 -  Xi; Sensibilisant
R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R10-52/53: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- Système de classification:
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- Éléments d'étiquetage
- Marquage selon les directives CEE:
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.
- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:
Xn Nocif
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Hexamethylene diisocyanate, oligomers
- Phrases R:
10 Inflammable.
20 Nocif par inhalation.
37 Irritant pour les voies respiratoires.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrases S:
2 Conserver hors de portée des enfants.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B


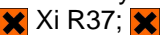



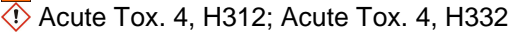



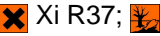

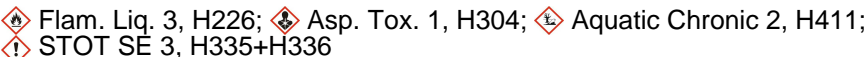


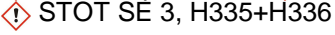
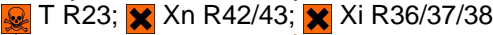
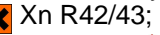
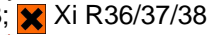


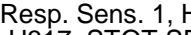
(suite de la page 1)

- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- 24 Éviter le contact avec la peau.
- 37 Porter des gants appropriés.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- Identification particulière de certaines préparations:
Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant.
Réservé aux utilisateurs professionnels.
- Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

* 3 Composition/informations sur les composants

- Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- Composants dangereux:

CAS: 28182-81-2	Hexamethylene diisocyanate, oligomers	50-100%
NLP: 500-060-2	 Xn R20;  Xi R37;  Xi R43  Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	
CAS: 112-07-2	acétate de 2-butoxyéthyle	<20,0%
EINECS: 203-933-3	 Xn R20/21  Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	
CAS: 123-86-4	acétate de n-butyle	<5,0%
EINECS: 204-658-1	R10-66-67  Flam. Liq. 3, H226;  STOT SE 3, H336	
CAS: 64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	<5,0%
EINECS: 265-199-0	 Xn R65;  Xi R37;  N R51/53 R10-66-67  Flam. Liq. 3, H226;  Asp. Tox. 1, H304;  Aquatic Chronic 2, H411;  STOT SE 3, H335+H336	
CAS: 822-06-0	diisocyanate d'hexaméthylène	<1,0%
EINECS: 212-485-8	 T R23;  Xn R42/43;  Xi R36/37/38  Acute Tox. 3, H331;  Resp. Sens. 1, H334;  Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

* 4 Premiers secours

- Description des premiers secours
- Remarques générales:
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.
- Après inhalation:
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B

(suite de la page 2)

* 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO₂, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxyde d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone (CO)
Cyanure d'hydrogène (HCN)
- Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

* 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbantes non combustibles (par exemple: sable, terre, kieselguhr).
Nettoyer avec solvants appropriés:
mélange (inflammable!):

- de l'eau	45 Vol.%
- ethanol ou isopropanol	50 Vol.%
- solution ammoniacale (desité = 0.88)	5 Vol.%

 comme alternative (pas inflammable!):

- de l'eau	95 Vol.%
- carbonate de natrium	5 Vol.%
- Référence à d'autres sections
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* 7 Manipulation et stockage

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun:
Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.
Ne pas stocker avec les aliments.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Classe de stockage: 3

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B

(suite de la page 3)

- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

- Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

28182-81-2 Hexaméthylène diisocyanate, oligomères

VLE Valeur momentanée: 1 mg/m³

112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle

VME Valeur momentanée: 199,8 mg/m³, 30 ppmValeur à long terme: 13,3 mg/m³, 2 ppm

risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyle

VME Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppmValeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

822-06-0 diisocyanate d'hexaméthylène

VME Valeur momentanée: 0,15 mg/m³, 0,02 ppmValeur à long terme: 0,075 mg/m³, 0,01 ppm

AR

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- Contrôles de l'exposition
- Équipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection respiratoire:
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Protection des mains:
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B

(suite de la page 4)

* 9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- Aspect:
 - Forme: Liquide
 - Couleur: Selon désignation produit
- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- valeur du pH: Non déterminé.
- Changement d'état
 - Point de fusion: Non déterminé.
 - Point d'ébullition: 124°C
- Point d'inflammation: 35°C (DIN 53213)
- Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.
- Température d'inflammation: 280°C (DIN 51794)
- Température de décomposition: Non déterminé.
- Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:
 - Inférieure: 1,7 Vol %
 - Supérieure: 8,4 Vol %
- Pression de vapeur à 20°C: 0,4 hPa
- Densité à 20°C: 1,095 g/cm³ (DIN 53217)
- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation: Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible
- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.
- Viscosité:
 - Dynamique: Non déterminé.
 - Cinématique à 20°C: 33 s (DIN 53211/4)
- Teneur en solvants:
 - Solvants organiques: 23,5 %
 - VOC (CE) 257,6 g/l
 - VOCV (CH) 23,53 %
- Teneur en substances solides: 76,5 %
- Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

* 10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Produits de décomposition dangereux:
 - Possible en traces.
 - Gaz nitreux
 - Gaz hydrochlorique (HCl)
 - Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B

(suite de la page 5)

Monoxyde de carbone
Oxydes nitriques (NOx)

*11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle

Oral LD50 2400 mg/kg (rat)
Dermique LD50 1580 mg/kg (lapin)

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral LD50 >2000 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >2000 mg/kg (rab)
Inhalatoire LC50/4 h >10,2 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

*12 Informations écologiques

- Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Effets écotoxiques:
- Remarque: Nocif pour les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.
- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Catalogue européen des déchets
08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*14 Informations relatives au transport

- No ONU
 - ADR, IMDG, IATA
- UN1263

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B

(suite de la page 6)

- Nom d'expédition des Nations unies
- ADR
- IMDG, IATA
- Classe(s) de danger pour le transport
- ADR

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES,
Dispositions spéciales 640E
PAINT RELATED MATERIAL



- Classe
- Étiquette

3 (F1) Liquides inflammables.
3

- IMDG, IATA



- Class
- Label
- Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA
- Dangers pour l'environnement:
- Marine Pollutant:
- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- Indice Kemler:
- No EMS:
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
- Indications complémentaires de transport:

3 Flammable liquids.
3
III
Non
Attention: Liquides inflammables.
30
F-E, S-E
Non applicable.

- ADR
- Code de restriction en tunnels

D/E

*15 Informations réglementaires

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Prescriptions nationales:
 - Indications sur les restrictions de travail:
- 112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle: 4
- 64-17-5 éthanol: 5
- Classe Part en %
 - I <1,0
 - NK 10-25
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2011

Numéro de version 75

Révision: 17.08.2011

Nom du produit: PUR Floorline Komp. B

(suite de la page 7)

- H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
R20 Nocif par inhalation.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R23 Toxique par inhalation.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

* Données modifiées par rapport à la version précédente